

L'Œuvre de la jeunesse de Marseille

Un prêtre marseillais devant la jeunesse bourgeoise

du XIX^e siècle*

Dans sa thèse sur les débuts du catholicisme social, Jean-Baptiste Duroselle souligne le rôle précurseur de l'Œuvre de la jeunesse fondée à Marseille par l'abbé Jean-Joseph Allemand en 1799 : la prière et le loisir associés pour une élévation spirituelle¹.

Cette Œuvre de jeunesse, toujours en activité, m'est familière, et son rayonnement a intrigué ma curiosité. Considérée comme l'ancêtre du patronage paroissial, elle m'a semblé pourtant s'en distinguer dans son recrutement : dès le début elle a regroupé des jeunes gens sur une base sociale et non géographique. C'est en fonction d'une vocation sociale spécifique que l'abbé Allemand adopta une méthode spirituelle précise. Les biographes de l'abbé Allemand, soucieux avant tout d'édification, ont généralement peu insisté sur cet aspect². Pourtant c'est en ce domaine que

*. La direction de l'Œuvre de la jeunesse a eu l'amabilité de me communiquer des archives privées qui étaient en sa détention. Le père Roger Sauvagnac m'a fourni de précieuses indications sur la filiation spirituelle entre l'Œuvre de la jeunesse et l'Œuvre de la jeunesse ouvrière. Je les prie de bien vouloir accepter mes remerciements les plus chaleureux.

1. J.-B. Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France jusqu'en 1870*, Paris, 1951, p. 194 et p. 563. L'auteur n'évoque qu'incidemment l'Œuvre de la jeunesse à propos de l'influence qu'elle a exercée sur les œuvres destinées à la jeunesse ouvrière.

2. Trois biographies ont été consacrées à l'abbé Allemand. La première a été écrite par l'abbé Brunello, successeur de l'abbé Allemand, *Vie du serviteur de Dieu, Jean-Joseph Allemand fondateur de l'Œuvre de la jeunesse*, Marseille, 1852 ; l'auteur n'a pas pris de recul par rapport à l'abbé Allemand et sa biographie est largement anecdotique. Il n'en est pas de même de la biographie écrite par un disciple de l'abbé Allemand, devenu vicaire général d'Orléans, l'abbé Gaduel, *Le directeur de la jeunesse ou la vie et l'esprit du serviteur de Dieu Jean-Joseph Allemand*, Paris, 1867, ouvrage qui a fait aussi l'objet d'une édition abrégée. L'abbé Gaduel explique en détail la méthode spirituelle de son ancien directeur de conscience et s'efforce de montrer sa valeur générale. La troisième biographie a été écrite par Henry ARNAUD, *La vie étonnante de J.-Joseph Allemand, apôtre de la jeunesse*, elle présente l'avantage de replacer la vie et l'œuvre de l'abbé Allemand dans le contexte marseillais de l'époque. L'auteur s'intéresse au milieu social visé par le fondateur de l'Œuvre de la jeunesse mais s'appuie sur des données fragmentaires, pp. 311-314. L'ouvrage de M. Arnaud a été édité à Marseille en 1966.

l'Œuvre de la jeunesse a le plus innové. La vocation sociale qui était la sienne n'a encore fait l'objet d'aucune étude systématique, c'est pour mieux la connaître que nous avons utilisé les registres d'inscriptions qui constituent une précieuse documentation³. Avant de les examiner, nous évoquerons les conditions et les circonstances de la fondation de l'Œuvre de la jeunesse et la personnalité de son fondateur.

Marseille, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, est une ville où la bourgeoisie commerçante et industrielle est déjà puissante. Dès cette époque les commerçants et les industriels forment la majorité des notables, même s'ils ne sont pas nécessairement les plus riches⁴. Cette bourgeoisie s'est enthousiasmée pour les idées révolutionnaires en 1789, mais girondine elle a subi les effets de la terreur⁵. La Révolution a durement frappé l'église marseillaise, nombre de prêtres furent exécutés et l'évêché ne fut réorganisé qu'en 1809.

C'est dans ces conditions que naquit l'Œuvre de la jeunesse.

Elle avait été précédée avant la Révolution par une œuvre de jeunesse dont s'occupait la société des prêtres du Sacré-Cœur, appelés aussi prêtres du Bon-Pasteur. Membre actif de cette œuvre de jeunesse, l'abbé Allemand s'est toujours considéré comme le fils spirituel des prêtres qui la dirigeaient⁶. Mgr de Belzunce avait suscité en 1729 la création de cette société de prêtres pour améliorer la fonction pastorale du clergé marseillais, décimé par la peste de 1720. Les prêtres du Bon-Pasteur estimaient la jeunesse

3. Ces registres d'inscription que la direction actuelle de l'Œuvre a eu l'amabilité de me communiquer n'ont été conservés qu'à partir de 1848.

4. Le déclin sur le plan commercial et industriel qu'aurait connu Marseille au début du XIX^e siècle d'après Paul Masson, *Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône*, t. VIII, p. 50 et t. IX, pp. 15 et s. et J. Vidalenc, *La vie économique des départements méditerranéens pendant l'Empire*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1954, pp. 165-198, a été vivement contesté par F. Spannel, *Les éléments de la fortune des grands notables marseillais au début du XIX^e siècle*, dans *Prov. hist.*, 1957, pp. 95-130. F. Spannel s'est appuyé sur les déclarations des héritiers des grands notables marseillais durant les vingt premières années du XIX^e siècle, il écrit notamment à la p. 112 que le monde du commerce comprend 52,2 % des grands notables et détient 44,7 % de leurs biens immeubles.

5. M. Bouloiseau, *La république jacobine*, Paris, 1972, p. 82.

6. Abbé Brunello, *op. cit.*, pp. 27 et s.; abbé Gaduel, *op. cit.*, pp. 30 et s.

vulnérable dans un port comme Marseille, ils ne visaient pas surtout l'indépendance d'esprit, mais la dissolution des mœurs. L'Œuvre de jeunesse dont ils avaient la charge disparut avec la Révolution, elle n'était plus adaptée à la société nouvelle⁷.

Ce sont justement les conséquences de la Révolution sur le plan religieux qui décidèrent l'abbé Allemand à créer une nouvelle Œuvre de jeunesse.

Qui était Jean-Joseph Allemand ? Il était né en 1772 dans une famille de commerçants marseillais. Ses parents tenaient un magasin de comestibles, de mercerie et d'approvisionnements pour les navires ; ils vivaient dans l'aisance et élevaient convenablement leurs enfants. Ils appartenaient à cette catégorie de marchands marseillais que le commerce maritime avait enrichis indirectement⁸. Peu instruits et décrits comme ayant l'esprit rude et grossier, les parents Allemand n'en éprouvaient pas moins une grande admiration pour les philosophes et les idées qu'ils propageaient⁹.

Bien que dépourvus de ferveur religieuse, ils envoyèrent le jeune Jean-Joseph à l'œuvre de jeunesse des prêtres du Bon-Pasteur. Ils y voyaient le moyen de donner à leur fils une éducation soignée. Au grand désespoir de ses parents, Jean-Joseph adhéra pleinement à la piété des prêtres qui le dirigeaient et aux idées qu'ils défendaient : hostilité résolue au rationalisme, fidélité inconditionnelle à la monarchie absolue. Quand il confia à ses parents sa décision de devenir prêtre, son père, nous dit-on, le battit à coups de nerf de bœuf¹⁰. C'est dans ce contexte familial conflictuel que débuta la Révolution. Sans la Révolution, Jean-Joseph Allemand n'aurait jamais pris conscience de la tâche qu'il devait accomplir.

7. Nous connaissons l'histoire de cette société par un ouvrage écrit par l'abbé Brassevin, *Histoire des prêtres du Sacré-Cœur communément appelés prêtres du Bon Pasteur*, Paris, 1876, rééd. Marseille, 1914. Pour les débuts de la société pp. 2 et 3 et pp. 16 et 17. La société reçut confirmation par lettres patentes du roi enregistrées au Parlement d'Aix le 1^{er} avril 1762, lettres patentes citées in extenso par l'abbé Brassevin, rééd. 1914, pp. 371-372.

8. Brunello, *op. cit.*, p. 23 ; Gaduel, *op. cit.*, p. 2.

9. Brunello, *op. cit.*, p. 29 ; Gaduel, *op. cit.*, p. 3.

10. Gaduel, *op. cit.*, p. 38. Le père de Jean-Joseph se serait alors écrié : « non, non, il ne sera pas dit qu'Allemand aura donné le jour à un calottin ».

La Révolution, c'est la mort de son frère aîné, guillotiné le 10 octobre 1793 après la chute des Girondins et de Barbaroux auquel il était très lié, ce sont les visites domiciliaires chez les catholiques marseillais hébergeant des prêtres réfractaires, c'est enfin l'exécution de certains de ces derniers¹¹. La Révolution, ce n'était pas qu'une période d'épreuves personnelles pour Jean-Joseph Allemand, c'était le choc historique fondamental qui allait déterminer la vocation sociale de son action religieuse. Jusque-là il avait souffert de plaisanteries que sa ferveur religieuse provoquait dans son entourage familial. Désormais la dimension était toute autre ; le quolibet familial se transformait en persécution organisée ; du rationalisme opiné par une bonne famille bourgeoise, on passait au rationalisme mis en acte par une classe sociale. Le drame personnel du jeune Jean-Joseph devenait un drame historique qui débordait largement son propre horizon. Il ne s'agissait plus de résoudre individuellement une douloureuse contradiction, il fallait combler le fossé séparant l'Eglise de la bourgeoisie empreinte d'esprit voltairien.

C'est à cette tâche qu'allait s'atteler Jean-Joseph Allemand.

La Révolution terminée, il put réaliser son projet. Ordonné prêtre le 19 juillet 1798, il regroupa dès mai 1799 des jeunes gens placés sous le patronage de saint Louis de Gonzague. Pour l'abbé Allemand, la Révolution avait été une école d'impiété et de révolte ; il fallait réagir contre de tels ravages¹².

11. François, le frère aîné de Jean-Joseph, avait servi de secrétaire à Barbaroux, député de Marseille à la Convention ; il avait été accusé d'avoir rempli une mission contre-révolutionnaire à Toulon. Notons que les deux autres frères de Jean-Joseph eurent une fin tragique, l'un fut tué à la bataille d'Arcole, l'autre mourut prisonnier de guerre en Espagne. L'abbé Gaduel écrit aussi que les assignats avaient ruiné les parents Allemand, *op. cit.*, pp. 53-56.

Les visites domiciliaires avaient lieu au domicile des Reimonet, les parents de l'abbé auquel Jean-Joseph avait lié son sort durant la terreur. L'exécution qui frappa le plus J.-J. Allemand fut celle de l'abbé Donnadieu, celui-ci membre de la société des prêtres du Sacré-Cœur s'était réfugié à Rome près du pape Pie VI dont il devint le conseiller, revenu de Rome en 1797 il fut exécuté en 1798 pour avoir émigré, *Enc. dép.*, t. IV, 2, p. 167.

12. Gaduel, *op. cit.*, p. 115. Notons que durant les deux premières années les réunions de l'œuvre naissante furent cachées, afin de ne pas éveiller les soupçons de la police.

La création d'une œuvre de loisirs lui parut préférable à celle d'une institution scolaire pour deux raisons. La première tient à l'époque elle-même, la liberté de l'enseignement n'était guère garantie¹³. La seconde tient à la personnalité même de l'abbé Allemand ; il n'aimait pas la réflexion intellectuelle, il la trouvait artificielle et nocive pour la foi. Il considérait que la spontanéité du jeu était un terrain favorable à la formation spirituelle tandis qu'il estimait que l'intelligence systématiquement cultivée développait l'orgueil et éloignait de Dieu¹⁴.

Dès la création de l'Œuvre de la jeunesse, l'abbé Allemand s'intéressa exclusivement à la jeunesse bourgeoise et fonda sa méthode sur la vie intérieure.

Pour l'origine sociale des enfants et jeunes gens recrutés, nous ne disposons de statistiques précises que pour une période légèrement postérieure à la mort du fondateur, il est cependant certain que, dès le début, l'Œuvre fut dirigée vers la jeunesse bourgeoise. L'abbé Allemand jugeait qu'elle constituait la nouvelle élite, qu'elle avait été profondément troublée par les idées révolutionnaires et que donc il fallait recruter dans ses rangs¹⁵. L'abbé Allemand au départ ne regroupa que quelques jeunes gens¹⁶.

13. Si une relative liberté d'enseignement existait sous le Directoire, il n'en était pas de même sous le Consulat où le préfet était chargé de la surveillance de l'enseignement libre ; A. Prost, *L'enseignement en France 1800-1967*, p. 24.

14. Quand il voulait mortifier un jeune membre de l'œuvre, il l'appelait : « M. le savant, M. le philosophe, M. le docteur ». L'abbé Allemand dans les lettres adressées à ses disciples met sur le même plan la richesse et la science, car elles développent également l'orgueil, lettre XII (Gaduel, abrégé, p. 254).

15. Un indice assez probant de cette volonté d'atteindre uniquement les enfants et jeunes gens issus des familles aisées est constitué par les heures d'ouverture de l'Œuvre ; elles correspondaient aux heures où se terminaient les classes ; il est évident que seuls les jeunes gens issus d'un certain milieu accédaient à une instruction prolongée. Brunello, *op. cit.*, p. 119.

16. L'abbé Allemand ne tenait pas à aller vite en rassemblant rapidement une jeunesse nombreuse de peur d'être débordé par elle. De plus, l'Œuvre de jeunesse fut fermée pendant huit ans de 1808 à 1816, quelques prêtres marseillais avaient vivement protesté contre le transfert du pape Pie VII à Savone, l'un d'eux même avait servi d'agent de liaison entre le roi d'Espagne et le pape, pour punir le clergé marseillais, ordre fut donné de suspendre à Marseille toutes les associations religieuses, l'Œuvre de la jeunesse était du nombre. L'abbé Allemand devint vicaire à Saint-Laurent, mais continua à s'occuper de quelques jeunes gens qu'il suivait particulièrement. Gaduel, *op. cit.*, pp. 140 et s. et aussi *Enc. dép.*, t. X, p. 542 et t. XI, p. 14.

*
**

L'Œuvre de la jeunesse avait donc pour vocation de redonner à la jeunesse bourgeoise cette ferveur religieuse qui lui faisait défaut. La détermination de l'origine sociale de ses membres est une précieuse indication pour apprécier la portée réelle de cette vocation. Notre documentation est constituée par les mentions portées sur les registres d'inscription. Ces derniers malheureusement n'ont été conservés qu'à partir de l'année 1848¹⁷. A cette date, l'abbé Allemand était mort depuis douze ans ; son successeur, l'abbé Brunello, n'avait rien renié des buts et de la méthode fixés par le fondateur¹⁸. L'Œuvre, arrivée à pleine maturité, connaissait un grand succès¹⁹. Les registres d'inscription font état de toutes les candidatures. De 1848 à 1862, nous avons examiné près de quatre mille cas²⁰. Ils comportent les indications suivantes : le nom, les prénoms, l'âge à une demi-année près, le lieu de naissance, le lieu de la première communion, l'adresse, les études ou la profession du candidat, la profession du père (ou à défaut celle de la mère), le nom du garant, la décision d'admission ou de refus, parfois un motif est donné²¹. Eventuellement, des précisions supplémentaires apparaissent. Le nom du confesseur est indiqué à partir de 1855.

17. Avant 1848, il paraît logique de croire que des renseignements étaient demandés aux candidats, mais ils ne devaient pas être reportés sur des registres.

M. H. Arnaud a donné quelques renseignements sur ce que contient le registre d'inscriptions de 1848, *op. cit.*, p. 311. Il écrit à ce sujet : « on ne retrouve pas à l'Œuvre la jeunesse de la haute bourgeoisie, encore moins celle de la noblesse. Par contre domine à l'Œuvre une classe moyenne... »

18. L'abbé Brunello avait conservé la méthode de l'abbé Allemand, mais il dut résoudre un problème, celui de l'encadrement religieux de l'œuvre, jusqu'à sa mort l'abbé Allemand avait concentré entre ses mains tous les pouvoirs et n'avait point voulu fonder une communauté religieuse. L'abbé Brunello essaya de constituer une communauté regroupant laïcs travaillant dans le monde mais ayant fait les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance et des prêtres. R. Sauvagnac, *Nature et surnaturel dans l'éducation chrétienne*, Marseille, 1953, p. 23.

19. C'est ce qui est constaté dans l'*Enc. dép.*, t. X, p. 543. Les registres d'inscription nous apprennent qu'il y avait en moyenne trois cents candidatures par an.

20. Nous avons examiné précisément trois mille neuf cent trente-sept cas. Sur ce total les renseignements complets étaient fournis pour trois mille trois cent quatre-vingt-dix cas. Le nombre annuel de candidatures est resté constant durant toute la période considérée.

21. Le motif accompagne sur les registres d'inscription la décision d'admission ou de refus, il est généralement écrit au crayon et présente le plus grand intérêt car il permet d'apprécier clairement les raisons inspirant la décision de la direction de l'Œuvre.

Pour déterminer l'origine sociale, la profession représente un renseignement capital, mais les indications complémentaires tirées des autres mentions ne sont pas négligeables. Nous allons d'abord les examiner.

LES INDICES NON PROFESSIONNELS

Nom, lieu de naissance ou d'habitation, pratique religieuse, sont autant d'indications qui retiennent notre attention.

Le nom

Il y a un nombre infime de noms à particule. Certes, la particule n'est pas toujours significative de noblesse mais elle constitue une sorte de présomption dans ce domaine²². En 1850, sur trois cent soixante demandes d'inscription, nous trouvons seulement quatre noms à particule ; en 1852 aucun sur trois cent quarante-six, etc. Le pourcentage des noms à particule sur le total des candidatures examinées n'atteint pas 1 %²³. Ce pourcentage apparaît encore plus faible lorsque l'on considère que l'Œuvre n'était destinée qu'aux classes aisées qui logiquement comprennent un nombre d'aristocrates plus élevé que celui du reste de la population.

Les jeunes aristocrates étaient-ils systématiquement écartés ? L'abbé Allemand avait à leur rencontre une méfiance ainsi justifiée : ne se montreraient-ils pas arrogants au sein d'une institution destinée à la jeunesse bourgeoise ? Il redoutait que les jeunes aristocrates constituassent d'emblée un groupe distinct à vocation dirigeante²⁴. Cependant ils n'étaient pas systématiquement refusés, comme l'étaient les jeunes ouvriers ; ils étaient seulement peu désirés²⁵. En outre, les familles nobles ne tenaient pas vraisemblablement à envoyer leurs enfants dans une institution qui ne leur était pas destinée.

22. Dupeux, *La société française 1789-1970*, Paris, 1972, p. 102.

23. Encore faut-il relever que les candidats dont les noms sont précédés par une particule n'ont pas de parents propriétaires ; leurs parents ont des états bourgeois.

24. Gaduel, *op. cit.*, p. 75.

25. Pour les jeunes ouvriers existait depuis octobre 1847 une filiale, puis une œuvre pour les jeunes ouvriers, donc la direction de l'œuvre de la jeunesse pouvait y envoyer les candidats jeunes ouvriers ou fils d'ouvriers.

Les noms français représentent une immense majorité, les noms étrangers (5 % du total) appellent deux remarques :

Les jeunes gens dont les noms sont étrangers²⁶ et dont les parents résident à Marseille n'appartiennent pas, semble-t-il, à une catégorie sociale inférieure à celle des autres postulants. La profession exercée par leurs parents est significative à ce sujet²⁷.

Certains jeunes gens dont les noms sont étrangers ont leurs parents domiciliés à l'étranger (1 % du total). Ils poursuivent leurs études à Marseille ; leur présence confirme le propos du directeur de l'Œuvre à cette époque : son renom était tel que des étrangers y envoyaient spécialement leurs fils²⁸.

Les lieux de naissance et d'habitation

Neuf candidats sur dix sont nés à Marseille et dans ses alentours immédiats²⁹. Un nombre non négligeable de candidats sont nés hors de France (5 % du total), parmi eux les trois-quarts sont français³⁰. Quelques-uns ont leurs parents négociants installés dans des ports italiens (Livourne, Gênes, Naples)³¹, sans doute faisaient-ils fonction de correspondants d'établissements de négoce marseillais. Les autres étaient nés outre-mer, surtout dans les colonies ou comptoirs français comme l'Algérie, les Antilles, Saint-Louis du Sénégal ou les comptoirs français de l'Inde. Quelques-uns même

26. Certains étrangers pouvaient être établis à Marseille depuis longtemps. De plus dans deux cas litigieux nous n'avons pu faire le départ entre les noms italiens et corses.

27. Les proportions sont les mêmes, la seule différence est un pourcentage légèrement supérieur de petits commerçants (10 %).

28. Brunello, *op. cit.*, p. 182. Entre 1848 et 1855 nous avons répertorié vingt et un candidats de cette sorte dont treize italiens (cinq étaient niçois), deux monégasques, trois espagnols et aussi deux autrichiens et un constantinopolitain grec.

29. Les pourcentages exacts sont les suivants en ce qui concerne les candidats nés en France : 74,1 % sont nés à Marseille même, 16,2 % sont nés dans les alentours immédiats de Marseille (B.-du-Rh.), 4,7 % sont nés dans le reste de la France, 2,1 % sont nés à l'étranger (en Europe) et 2,8 % outre-mer.

30. Les autres sont les étrangers évoqués à la note 29.

31. Trois candidats de Livourne, quatre de Gênes et trois de Naples.

étaient nés aux Etats-Unis, en Amérique du Sud et en Chine. Ces lieux de naissance fort éloignés témoignent de la place occupée par Marseille dans le commerce international³². Les domiciles des candidats confirment la vocation sociale de l'Œuvre, la plupart habitent le centre de la ville, un nombre infime les faubourgs populaires³³.

La pratique religieuse

Elle ne peut être résumée en quelques mentions portées sur un registre d'inscription, nous ne disposons que de quelques indications³⁴. La direction de l'Œuvre portait plus l'attention sur la religion personnelle du candidat que sur celle de ses parents. Ainsi les fils de Minos Valerio sont refusés, car ils sont grecs chrismatiques³⁵, tandis qu'un candidat dont les parents sont protestants est accepté, car il est personnellement catholique³⁶. Les enfants devaient avoir fait leur première communion³⁷, à moins qu'ils aient été trop jeunes pour la faire.

A partir de 1855 le nom du confesseur est mentionné, ce qui permettait de contrôler que chacun ait un directeur de conscience et au besoin de se renseigner auprès de lui (si le candidats n'avait pas de confesseur, il devait se confesser à l'Œuvre même)³⁸.

Quelle signification peut-on donner à ces indices de pratique religieuse ? La direction de l'Œuvre ne désirait pas uniquement recevoir des enfants ou des jeunes gens issus de familles dont la piété était exemplaire. En demandant que les candidats aient fait leur première communion et se

32. Dix candidats sont nés en Algérie, quatre d'entre eux ont un père militaire. Douze d'entre eux sont nés en Amérique dont trois en Louisiane, etc.

33. 90 % des candidats habitent le centre de Marseille.

34. Mention n'est pas faite dans les registres d'inscription d'un acte de baptême, sans doute devait-il être remis pour que la candidature puisse être présentée.

35. Reg. inscr., 1855, 15/2, lettre M.

36. Reg. inscr., 1852, 13/5, lettre V, Vial.

37. Ainsi reg. inscr., lettre P, 6/4/1851, E. Pons en marge : « à admettre après la première communion » âgé de 12 ans 1/2.

38. Ceux qui étaient dans des institutions scolaires religieuses avaient déjà un confesseur, prêtre dans ces institutions dans 90 % des cas.

confessent régulièrement, elle visait surtout à placer les parents en face de leurs responsabilités en ce domaine. Ils devaient s'occuper, pour une part du moins, de la pratique religieuse de leurs fils.

Pour apprécier définitivement la destination sociale de l'Œuvre de la jeunesse, le critère professionnel se révèle déterminant. Il convient donc de l'examiner.

LE CRITÈRE PROFESSIONNEL

Sur le plan social, c'est le critère le plus éclairant. Nous verrons que pour la direction de l'Œuvre c'est le critère déterminant. Dans les registres d'inscription, l'activité scolaire ou professionnelle des candidats est précisée, de même que la profession de leurs parents. Si le père est en vie, seule sa profession est mentionnée, s'il est décédé, mention est faite de la profession de la mère.

Nous distinguerons donc, d'une part l'activité scolaire ou professionnelle des candidats, d'autre part l'activité professionnelle de leurs parents.

Les candidats

Il est évident que l'âge du candidat détermine dans une large mesure son entrée dans la vie active. Un candidat de vingt ans a plus de chances d'avoir une activité professionnelle qu'un candidat de dix ans. L'âge moyen des candidats se situe autour de douze ans : il est normal dès lors que l'immense majorité des candidats se trouvent dans un établissement d'enseignement ou reçoivent un enseignement à domicile (84 % du total). Remarquons que même pour les candidats ayant entre seize et dix-huit ans, la proportion des scolarisés reste forte ³⁹.

39. Pour les années 1848-1852 on peut donner les résultats suivants : jusqu'à 10 ans, tous les candidats (830) suivent des études sauf un apprenti qui n'est pas admis ; de 10 à 12 ans, huit cent dix-huit candidats suivent des études, treize seulement travaillent (1,5 %), ils sont d'ailleurs admis sauf un d'entre eux ; de 12 à 14 ans, cinq cent vingt-neuf candidats suivent des études et trente-trois travaillent (6,2 %) parmi lesquels un peu moins de la moitié est constitué par des non-admis ; de 14 à 16 ans, soixante-treize suivent des études et soixante-sept travaillent (47 %) ; de 16 à 18 ans, soixante suivent encore des études et cent travaillent (62 %) ; au-dessus de dix-huit ans, quatorze poursuivent des études et cent vingt et un travaillent (89 %).

Dans quelle sorte d'établissements ces enfants et jeunes gens recevaient-ils leur enseignement ⁴⁰ ?

La plupart d'entre eux étaient élèves dans des établissements privés ⁴¹. Jusqu'en 1860-1861 les candidats étaient inscrits en majorité dans des cours particuliers regroupant un nombre restreint d'élèves. Ces cours n'étaient pas nécessairement confessionnels ⁴². A partir des années 1860-1861 une modification apparaît, les candidats sont inscrits en nombre croissant dans des établissements religieux importants diocésains ou congréganistes, pour atteindre une large majorité des candidats en 1862 (70 %) ⁴³. Cette croissance n'est que la manifestation d'un phénomène général, la toute puissance de l'enseignement catholique, particulièrement de l'enseignement congréganiste qui connaît son apogée à cette date avant que Duruy s'efforce de le contenir ⁴⁴.

Suffisait-il d'être inscrit dans un établissement religieux pour être admis à l'Œuvre de la jeunesse ? Le pourcentage de candidats admis élèves dans l'enseignement privé, même religieux (75 % au lieu de la moyenne générale de 86 %) apporte une réponse négative à cette question. Deux raisons expliquent un tel pourcentage.

L'Œuvre de la jeunesse ouvrière a été créée en 1847, son local est proche de celui de l'Œuvre de la jeunesse qui y envoie nombre de candidats ⁴⁵. La profession des parents reste le critère déterminant, des ouvriers ou de petits artisans qui ont consenti des efforts pour donner à leurs enfants une éducation catholique et soignée restent des ouvriers et des petits artisans pour la direction de l'Œuvre.

40. Soixante-sept candidats suivent des études à domicile (2,6 % du total).

41. Deux mille cent vingt-cinq candidats (71 %).

42. A. Prost, *op. cit.*, p. 45, donne pour l'année 1854 et le seul enseignement secondaire et pour l'ensemble de la France les chiffres suivants : 63.657 élèves de l'enseignement privé dont 42.462 élèves dans des établissements privés laïques.

43. Ainsi le pensionnat diocésain du Sacré-Cœur qui venait de se créer et qui était situé à proximité de l'Œuvre de la jeunesse regroupait trente-quatre pour cent des candidats de l'année 1862.

44. A. Prost, *op. cit.*, p. 181 : les Bouches-du-Rhône étaient un département où l'enseignement primaire congréganiste regroupait plus de 50 % des élèves en 1863.

45. Cent cinquante-deux (6,9 %).

La seconde raison apparaît en filigrane dans les registres d'inscription, les candidats qui doivent être accueillis en priorité sont ceux qui reçoivent une éducation religieuse moins poussée. C'est sans doute la raison pour laquelle le pourcentage de candidats admis est plus élevé pour les élèves de l'enseignement public (85 %).

Ces derniers ne forment qu'un petit minorité (deux cent vingt-sept sur deux mille neuf cent quatre-vingt-six. Ce nombre réduit s'explique, du moins en partie, par la place de l'enseignement public à cette époque. Non seulement il est largement sous la tutelle de l'Eglise catholique, mais encore toujours suspecté par cette dernière il s'efface devant l'enseignement congréganiste⁴⁶. C'est la période où l'enseignement public a connu le recul le plus important depuis le début du XIX^e siècle⁴⁷. Tous les candidats n'étaient pas scolarisés, un petit nombre d'entre eux avaient déjà une activité professionnelle⁴⁸.

Les candidats apprentis ou ouvriers sont fort rares, quelques-uns sont admis parce que leur père exerce une profession mieux considérée, les autres sont dirigés vers l'Œuvre de la jeunesse ouvrière⁴⁹.

On rencontre beaucoup de commis qui sont admis. Commis est un terme générique recouvrant des acceptions différentes. Les jeunes gens ayant cette profession appellent deux remarques :

La profession de leurs parents témoigne généralement d'un rang social assez élevé (généralement ils exercent une activité commerciale); ensuite ces jeunes gens ne devaient rester commis que quelques années, car nous pouvons constater que plus la tranche d'âge est élevée, moins on y rencontre des commis⁵⁰. Un nombre non négligeable de candidats sont patrons ou

46. A. Prost, *op. cit.*, p. 180.

47. *Ibid.*

48. Quatre cent quatre-vingt-un (16 %).

49. Aucun candidat apprenti ou ouvrier n'a un père ouvrier. Certains sont refusés sans même être dirigés vers l'Œuvre de la jeunesse ouvrière, sans doute la direction de l'Œuvre de la jeunesse se servait-elle alors d'un critère de moralité.

50. Entre 16 et 18 ans cinquante-cinq commis répertoriés et trente-huit candidats occupant une profession mieux considérée; au-dessus de 18 ans cinquante et un commis répertoriés et soixante-quatre candidats occupant une profession mieux considérée.

travaillent avec leur père⁵¹, ce qui est parfaitement conforme à la destination sociale de l'Œuvre.

Mis à part quelques cas limites comme les apprentis ou les ouvriers, les décisions d'admission ou de refus paraissent tenir moins compte des candidats que de leurs parents.

Les parents

La classification des professions fournie par les registres d'inscription est assez précise puisque vingt-cinq catégories professionnelles sont répertoriées⁵².

Deux critères permettent d'apprécier la place de l'Œuvre de la jeunesse par rapport à chaque catégorie professionnelle :

- le premier est le nombre de candidatures par catégorie professionnelle considérée, il indique l'attrait exercé par l'Œuvre sur chaque catégorie.
- le second est la proportion d'admissions ou de refus par catégorie professionnelle considérée, il indique la volonté de la direction de conserver à l'Œuvre une vocation sociale bien précise.

En retenant ces deux critères, nous pouvons distinguer quatre catégories :

1. Nombre minime de candidatures et fort pourcentage de refus ou d'envoi à l'Œuvre de la jeunesse ouvrière.
2. Nombre peu important de candidatures et pourcentage moyen d'admission.

51. Quatre-vingt-dix candidats (19 % des candidats qui ont une profession).

52. Les 25 catégories sont les suivantes : ouvriers non qualifiés, ouvriers qualifiés, contremaîtres, commis, employés, employés d'administration, sous-officiers, officiers, fonctionnaires d'un rang élevé, enseignants de l'enseignement public, enseignants de l'enseignement privé, petits métiers, artistes, artisans, petit commerce, négoce et grand commerce, négoce maritime et colonial, industriels, cadres, rentiers, propriétaires terriens, capitaines marins, marins, auxquels il faut ajouter une infime minorité de gens sans profession (0,7 %).

3. Nombre moyen de candidatures et fort pourcentage d'admissions.
4. Nombre considérable de candidatures et très fort pourcentage d'admissions.

La première catégorie comprend deux cent cinquante-deux candidats, parmi lesquels on compte quarante-six admis (17,5 %). Nous trouvons dans cette catégorie professionnelle les ouvriers non qualifiés, les ouvriers qualifiés, les contremaitres et les marins⁵³. Les parents répertoriés sous la qualification d'ouvriers sont salariés d'un patron ou travaillent à la tâche.

Les enfants et les jeunes gens dont les parents exerçaient de telles professions n'avaient pas leur place à l'Œuvre. Souvent en marge de la décision de refus, on trouve une mention explicative dont la brièveté tranchante est particulièrement significative, qu'elle soit en latin ou en français : *obstat conditio*, *obstat conditio patris*, *obstat conditio parentum*, *obstat familia*, « refusé à cause de l'état de ses parents », *obstat conditio-educatio*, on trouve même une fois « envoyé à M. Timon *propter vestitum* »⁵⁴.

L'abbé Timon-David avait créé l'Œuvre de la jeunesse ouvrière en 1847 ; la création de cette œuvre enlevait toute hésitation à la direction de l'Œuvre de la jeunesse qui ainsi ne laissait pas des jeunes gens sans protection. Ce qui explique que cent dix-sept candidats sont envoyés à l'œuvre de l'abbé Timon-David (46 %).

Un tout petit nombre de candidats de cette catégorie était admis à l'Œuvre de la jeunesse pour deux raisons : d'abord la direction admettait des candidats dont la position sociale était déjà supérieure à celle de leurs parents, ainsi pour l'un d'entre eux on trouve en marge la mention suivante : « n'a été admis qu'à l'âge de dix-huit ans quand sa position personnelle s'est établie »⁵⁵. Ensuite la direction semble avoir estimé qu'il était possible

53. Onze candidats ont leur père ouvrier non qualifié, un seul d'entre eux est admis ; soixante et un ont leur père ouvrier qualifié, dix-sept sont admis ; cinquante-cinq candidats ont leur père contremaitre, onze sont admis ; onze ont leur père marin, aucun n'est admis.

54. Reg. inscr., lettre B 12/4/1849 ; lettre S 13/7/1850 ; lettre L 1/9/1852 ; lettre N 5/9/1854.

55. Reg. inscr., lettre M 17/4/1853 Merle.

de réaliser l'amalgame d'un petit nombre de membres de cette condition.

La seconde catégorie comprend les artisans et les personnes vivant de petits métiers⁵⁶. Elle regroupe trois cent soixante candidats dont deux cents sont admis (55 %). La proportion des admissions est nettement plus faible que la moyenne générale (76 %). Cinquante-cinq candidats sont dirigés vers l'Œuvre de la jeunesse ouvrière (15 %). Comment expliquer les décisions prises par la direction à propos des candidats de cette catégorie ?

Elle se trouvait en présence d'une catégorie professionnelle intermédiaire et adoptait une attitude différenciée. Elle retenait, semble-t-il, deux critères, la situation scolaire ou professionnelle du candidat, et la situation exacte des parents, avait-on à faire à un artisan disposant de son propre atelier ou d'un travailleur à façon ? La terminologie du XIX^e siècle n'est pas d'une grande précision à ce sujet, on appelait ouvrier quiconque vivait d'un travail manuel, qu'il soit salarié ou artisan ; la direction de l'œuvre prenait soin d'avoir les renseignements nécessaires et décidait selon ces renseignements. Ainsi le père d'un des candidats est désigné comme calfat (assure l'étanchéité d'un navire), son fils est dirigé vers l'Œuvre de la jeunesse ouvrière, alors qu'il avait été accepté d'abord parce que la première profession mentionnée était celle de petit armateur de navires⁵⁷.

La troisième catégorie comprend les employés, les commis et les petits fonctionnaires⁵⁸. Elle regroupe cinq cent quarante-huit candidats dont quatre cent trente-sept admis (80 %). Parmi eux seuls trente-six candidats sont dirigés vers l'œuvre de la jeunesse ouvrière (6,6 %).

Ces professions représentaient une petite bourgeoisie besogneuse portant

56. Principalement des artisans : trois cent trente-cinq dont cent quatre-vingt-douze candidats admis. Nous n'avons classé dans cette catégorie que les travailleurs manuels indépendants non liés par un contrat de travail. (Pour quinze candidats les renseignements trop imprécis n'ont pas permis d'opérer une classification).

57. Reg. inscr., 30/6/1848, lettre T, Joseph Tay.

58. Cent soixante-dix-neuf candidats ont leur père commis (cent quarante-sept admis) ; cent quarante-neuf ont leur père employés (cent onze admis) ; cent quatre-vingt-dix-neuf candidats ont leur père petits fonctionnaires (cent soixante et un admis) ; treize ont leur père employé dans une profession libérale (justice) (douze admis) ; huit ont leur père sous-officier (six admis).

uniforme ou col blanc. Cette petite bourgeoisie est fort soucieuse de sa promotion sociale. Si la direction accueillait favorablement de tels candidats, c'est qu'elle estimait que leur éducation s'inspirait de valeurs assez semblables à celles de la bonne bourgeoisie ⁵⁹.

Les candidats de cette catégorie envoyés à l'Œuvre de la jeunesse ouvrière appartenaient à la couche inférieure de ces professions, ainsi pour les petits fonctionnaires ceux dont le père était chargé de la voirie ou était concierge dans un bâtiment public.

La quatrième catégorie est de beaucoup la plus nombreuse. Visiblement elle constituait la « chair vive » de l'Œuvre de la jeunesse. Elle comprend deux mille cent soixante-dix candidats dont dix-huit cent quarante-six sont admis (85 %) ⁶⁰.

Cette catégorie compte diverses professions : les officiers et les fonctionnaires de rang élevé, les enseignants, le négoce et le commerce, les membres des professions libérales, les industriels et les cadres supérieurs, les propriétaires et les rentiers appelés souvent « bourgeois » dans les registres d'inscription et les capitaines marins.

Si les officiers et les fonctionnaires de rang élevé n'appellent aucune remarque ⁶¹, on peut constater parmi les enseignants, d'ailleurs peu nombreux, une légère majorité de candidats admis qui sont fils d'enseignants d'écoles publiques ⁶².

Négoce et commerce de toutes dimensions sont l'activité clé, ils rassemblent onze cent quatre-vingt-dix candidats (35 % du total) dont quatre-vingt-neuf pour cent sont admis. Tous les négociants et commerçants ne sont pas

59. Nous avons noté une promotion sociale entre les parents et les candidats qui avaient dix-huit ans et plus. Sur trente-cinq candidats concernés, dix-sept avaient déjà une position sociale supérieure à celle de leurs parents.

60. 2 % des candidats sont dirigés vers l'œuvre de l'abbé Timon David.

61. Le nombre de pères officiers (cinquante-six) peut paraître élevé, nous y avons inclus les officiers de la marine nationale et les officiers des douanes.

62. Vingt-cinq fils d'enseignants de l'enseignement public et vingt-quatre fils de l'enseignement privé.

à placer sur un même pied d'égalité ; nous avons distingué d'une part les petits commerçants, et d'autre part les commerçants et négociants en gros et ceux pratiquant le négoce maritime et colonial.

Pour sept cent cinq candidats, fils de petits commerçants, il y a quatre cent quatre-vingt-quinze candidats fils de commerçants en gros, de négociants coloniaux ou maritimes.

Parmi les petits commerçants prédominent les épiciers, les marchands d'indiennes, de vêtements, les débiteurs de tabac. La direction de l'Œuvre ne considérait pas le petit commerce comme une activité socialement inférieure, c'était le milieu d'origine de l'abbé Allemand. Cependant elle dirige trente-six fils de petits commerçants vers l'œuvre de l'abbé Timon-David⁶³ tandis qu'elle n'en envoie aucun parmi les fils de commerçants plus importants. La présence d'un fort contingent de fils de grossistes, de négociants maritimes ou coloniaux n'a rien de surprenant à une époque où le port de Marseille connaît un développement rapide.

L'importance numérique de bourgeois vivant de leurs loyers ou de leurs rentes est aussi caractéristique de l'époque⁶⁴. Parmi eux une immense majorité (90 %) vit du produit d'immeubles de rapport⁶⁵. Les propriétaires terriens sont faiblement représentés, cela s'explique par la situation urbaine de l'œuvre⁶⁶. Le nombre considérable de capitaines marins est une conséquence normale de la grande activité du port de Marseille⁶⁷.

Une dernière profession n'a pas été classée dans une catégorie déterminée, celle d'artiste. Ce sont des considérations d'ordre moral qui guident

63. Cinq pour cent du total.

64. Deux cent sept candidats ont leurs parents rentiers (appelés souvent « bourgeois ») : 6 % du total des candidats.

65. Les renseignements fournis ne sont pas toujours très précis, le pourcentage est établi d'après un échantillonnage de candidats pour lesquels les renseignements permettent de trancher.

66. Trente-six candidats ont leurs parents propriétaires terriens — ce petit nombre s'explique non seulement par la situation urbaine de l'œuvre, mais aussi par sa vocation sociale.

67. Cent vingt-six capitaines marins, parmi eux certains devaient commander des embarcations de faible importance.

la direction dans le choix des candidats fils d'artistes, ainsi les fils de comédiens sont systématiquement refusés car on leur prête une conduite douteuse, en revanche les fils de maîtres de chapelle sont fort bien accueillis⁶⁸.

L'examen des registres d'inscription confirme parfaitement la vocation sociale de l'Œuvre de jeunesse fondée par Jean-Joseph Allemand.

Il avait créé une institution destinée à combattre l'esprit voltairien dans la jeune bourgeoisie marseillaise. Cet esprit voltairien n'avait pas disparu avec la fin de la révolution, il demeurait vivace même si pour des raisons d'opportunité politique la bourgeoisie ne l'exprimait pas toujours publiquement. A Marseille, l'irrégion de la jeunesse bourgeoise persistait sous la Restauration malgré les premiers efforts de l'abbé Allemand ; d'où la nécessité pour lui et ses successeurs de continuer avec ardeur la tâche entreprise⁶⁹.

Sous Louis XVIII, eurent lieu de nombreuses mission destinées à convertir par des prônes vigoureux les irrégieux ; à l'occasion de l'une d'entre elles qui excita un vif enthousiasme à Marseille en 1820, l'abbé Allemand caractérisa l'œuvre comme une mission perpétuelle⁷⁰. C'était bien de cela dont il s'agissait, mais avec une cible sociale précise. Ce qui l'intéressait, c'étaient certainement les fils de négociants, de commerçants marseillais, de cette bourgeoisie qui venait de s'affirmer et dont lui-même faisait partie par ses origines, il délaissait volontairement les fils d'aristocrates et les fils d'ouvriers et de petits artisans. Quelques années après la mort de son fondateur l'Œuvre de la jeunesse ne s'était pas écartée de la voie qu'il avait lui-même fixée.

Dans leur immense majorité les candidats étaient originaires de milieux

68. Vingt fils de maîtres de chapelle sont candidats et admis. En ce qui concerne les comédiens, on peut lire à la lettre A 18/2/1853, Paul Alfred « refusé à cause de sa demeure (habite le grand théâtre) ».

69. Adr. Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, 1948, t. I, p. 263, expose l'irrégion de la jeunesse bourgeoise sous l'Empire et la Restauration, il donne l'exemple suivant : « A Marseille les enfants insultent et battent ceux de leurs camarades qui s'approchent de la table sainte ; en 1823 un collège conduit à Notre-Dame de la Garde pour une procession se moque des fidèles et rit aux éclats et imite de manière burlesque les chants religieux ».

70. Gaduel, *op. cit.*, abrégé, p. 108.

bourgeois et petit-bourgeois, le critère d'admission était beaucoup plus social que religieux. Avant de considérer la position dans la société, c'était l'esprit de telle ou telle catégorie sociale que l'on prenait en compte. Ainsi un commis avait une situation modeste, mais ses valeurs de référence étaient généralement empreintes de respectabilité et le rapprochaient de la bonne bourgeoisie. L'examen des registres d'inscription confirme donc parfaitement la vocation sociale que Jean-Joseph Allemand avait voulu donner à l'œuvre qu'il avait fondée.

Pour l'abbé Allemand il ne s'agissait pas d'attirer superficiellement des jeunes bourgeois, il fallait provoquer en leur sein une révolution spirituelle par le jeu et la prière.



L'abbé Allemand avait vécu sous l'Ancien Régime, il estimait néfaste un catholicisme peu attentif à la vie intérieure et tourné surtout vers les manifestations extérieures du culte. Ce catholicisme risquait à nouveau d'être emporté par la tourmente. Il se rappelait que ses maîtres du Bon-Pasteur accordaient une importance déterminante à la méditation. Avec les bouleversements politiques et sociaux qu'avait connus la France et qu'elle pouvait encore connaître, il considérait que seule une spiritualité exigeante pouvait durablement arracher la jeunesse bourgeoise au rationalisme. La meilleure protection qui pouvait être fournie à cette jeunesse était une vie intérieure capable de la soutenir quelles que soient les vicissitudes de l'époque. C'est à ce besoin que correspondaient l'organisation et la méthode de l'Œuvre.

L'abbé Allemand s'opposait à toute distinction, au sein même de la direction, entre les fonctions administratives et les fonctions spirituelles⁷¹.

71. En revanche les prêtres du Bon Pasteur pratiquaient cette distinction, Brassevin, *op. cit.*, p. 143.

L'unité de la direction permettait la primauté du spirituel et rapprochait l'Œuvre d'un ordre monastique⁷². Le même esprit inspirait les fonctions confiées aux enfants et aux jeunes gens. La hiérarchie avait une signification spirituelle, la répartition en groupes se faisait d'après les tâches liturgiques (sacristains, portiers, enfants de chœur, etc.)⁷³. L'encadrement n'était pas établi strictement, l'abbé Allemand avait seulement jugé utile d'accroître la ferveur de quelques-uns au moyen d'exercices spirituels particuliers au sein d'associations dont l'appartenance n'était pas rendue publique. C'était là qu'ils devaient trouver les ressources nécessaires pour devenir les zélés de leurs camarades⁷⁴. Cet encadrement souple ne contredisait pas une obéissance totale à l'église⁷⁵.

L'organisation reposait sur la primauté du spirituel, il en était de même pour la méthode employée : le jeu participait à la pédagogie spirituelle. Pour l'abbé Allemand il n'est pas qu'un appât⁷⁶, dans un temps où l'Église s'efforce de reprendre pied dans l'enseignement, il lui préfère le jeu qui révèle la personnalité en mettant en évidence les qualités et les défauts de chacun. Le jeu n'était pas extérieur à la vie spirituelle, il en faisait partie. Les

72. Gaduel, *op. cit.*, p. 176. Le successeur de l'abbé Allemand, l'abbé Brunello ne contrevint pas au principe de l'unité des deux directions mais il voulut former une direction unique collégiale qui au début d'ailleurs ne fut pas un succès, Sauvagnac, *op. cit.*, p. 23.

Duroselle, *op. cit.*, p. 564 se réfère aussi aux ordres monastiques à propos de l'abbé Allemand.

73. Gaduel, abrégé, p. 125.

74. L'abbé Allemand avait connu un système d'unions similaire à l'œuvre du Bon Pasteur, Brassevin, *op. cit.*, pp. 131 et s.; mais les unions du Bon Pasteur différaient des associations de l'Œuvre Allemand sur deux points, elles naissaient à l'initiative des jeunes gens eux-mêmes et n'avaient pas pour but de dégager des zélés.

75. Dans une lettre adressée à un de ses fils spirituels, l'abbé Allemand écrit : « Vous vous exercerez à pratiquer l'obéissance la plus aveugle et vous suivrez exactement pour cela tout ce que vous dira votre directeur (de conscience) » lettre n° 2. Gaduel, abrégé. En 1832, quelques jeunes gens avaient été séduits par les écrits de Lamennais, après la condamnation de sa doctrine par Grégoire XVI, l'abbé Allemand ordonna une entière soumission au chef de l'Église et ne toléra plus qu'on fasse allusion à Lamennais dans les locaux de l'Œuvre, Brunello, *op. cit.*, p. 302.

76. Les hommes du XIX^e s. saisirent mieux l'aspect attractif que l'aspect éducatif. Mgr Dupanloup dans la préface (p. XI) qu'il rédigea pour l'ouvrage de l'abbé Gaduel insiste sur l'idée remarquable consistant à attirer la jeunesse par d'innocents divertissements.

moments passés à la chapelle s'intercalaient entre les moments de détente. Le jeu, loin d'être séparé de la prière, était vivifié par elle ⁷⁷.

En définitive, le but de l'abbé Allemand était de provoquer une révolution spirituelle dans la jeunesse bourgeoise. La vie intérieure devait parer les coups d'une société réputée malfaisante où l'Eglise se trouvait menacée. Pour attacher solidement à l'Eglise une jeunesse bourgeoise désorientée, il fallait s'écarter du temps présent et apprendre l'humilité, fondement de l'obéissance ⁷⁸. L'abbé Allemand ne fut pas le seul prêtre de son époque à avoir une telle conception, mais il fut le premier à la matérialiser par la création de l'Œuvre de la jeunesse. Peut-on connaître son influence sur la vie de l'Eglise au XIX^e s. ?

L'abbé Allemand se refusa de propager son modèle d'Œuvre de jeunesse, il considérait que sa seule tâche était le perfectionnement constant de ce qu'il avait fondée. Mgr Dupanloup lui a rendu hommage comme précurseur en ce domaine ⁷⁹. Cependant il n'est pas certain que les œuvres qui virent le jour au XIX^e s. pour les enfants et les jeunes gens de la bourgeoisie soient comparables à l'œuvre d'Allemand. Ainsi E. Zola dans *La conquête de Plassans* consacre plusieurs pages à un « cercle de la jeunesse » destiné aux jeunes bourgeois, ce cercle n'est qu'un appât sans exigence spirituelle ⁸⁰. L'abbé Gaduel, principal biographe de l'abbé Allemand déplore en 1867 que l'écho ait été faible dans les autres villes et regrette que des œuvres de jeunesse, spécialement affectées à la classe moyenne ne se soient pas ouvertes partout ⁸¹. Peut-être l'essor de l'enseignement catholique avait-il presque exclusivement retenu l'attention de l'Eglise ?

En revanche, il est remarquable que l'idée de l'abbé Allemand de s'intéresser aux jeunes d'un milieu social précis ait directement inspiré les

77. Gaduel, abrégé, pp. 116-121, la formule lapidaire par laquelle l'abbé Allemand résumait sa méthode était : « Ici on joue, ici on prie ».

78. Toutes les recommandations de l'abbé Allemand vont dans le même sens : « Vous vous exercerez à pratiquer le détachement le plus parfait, l'humilité la plus profonde, l'obéissance la plus aveugle », « obéissez et vous serez sauvé », lettres nos 2, 10, Gaduel, abrégé.

79. Gaduel, *op. cit.*, p. XIV.

80. Chap. XII de « La conquête de Plassans ».

81. Gaduel, *op. cit.*, p. XXIII.

premiers pas accomplis par l'Eglise vers la jeunesse ouvrière. Ces premiers pas furent ceux d'un autre prêtre marseillais, qui se considérait comme un disciple de l'abbé Allemand, l'abbé Timon-David. Il créa au milieu du XIX^e s. une œuvre de loisirs destinée à la jeunesse ouvrière⁸². Il agit au moment même où la classe ouvrière connaît une extension considérable, il ne se dirige pas vers les pauvres indistinctement mais vers cette classe ouvrière massive, misérable, déchristianisée et révolutionnaire apparue à la suite de la mutation industrielle du début du XIX^e s.⁸³. Pour la méthode aussi il est l'héritier du fondateur de l'Œuvre de la jeunesse, il désirait construire sur des bases solides en donnant la primauté au spirituel⁸⁴.

Ainsi ce prêtre modeste et effacé qu'avait été l'abbé Allemand fut le précurseur de l'action de l'Eglise en direction des jeunes appartenant à un milieu social précis. Attentif aux mutations sociales il avait compris la nécessité d'une intervention spécifique de l'Eglise en direction de la jeunesse bourgeoise d'après la Révolution. Curieusement cette attention perspicace portée sur les transformations du siècle avait pour seul but le détachement du siècle. Pour l'abbé Allemand seule une certaine vie monastique pouvait protéger la jeunesse des assauts d'une époque jugée irrémédiablement néfaste.

Christian BRUSCHI.

82. Sur les débuts de l'abbé Timon-David, Chan. Lecigne, *Un père de jeunesse: J. Timon-David*, Toulon, 1923, pp. 60-89. Au départ l'œuvre de la jeunesse ouvrière fut une filiale de l'Œuvre Allemand qui par la suite se rendit autonome.

83. En 1967 un débat eut lieu au sein des pères de Timon-David pour préciser le milieu social que leur fondateur avait voulu viser. Deux thèses se sont affrontées, la première prétendait que l'abbé Timon-David avait voulu toucher les enfants des familles modestes non riches, la seconde s'appuya sur une exégèse serrée des textes du fondateur accomplie par le père Sauvagnac, elle concluait que pour déterminer le milieu social visé, il ne s'agissait pas de faire appel à la distinction évangélique pauvres-riches mais on devait retenir un critère historique: « Timon-David a été happé par un fait nouveau très déterminé historiquement, et existant indépendamment de lui, le prolétariat industriel du XIX^e siècle ». Cf. *Le Lien*, n° 133, avril 1967. Le père Sauvagnac remarque que dans tous les textes fondamentaux l'abbé Timon-David n'emploie pas le terme « pauvres » mais celui de « classe ouvrière ».

Cependant, Timon-David eut de la difficulté à toucher le prolétariat industriel, une statistique fournie par le père Sauvagnac et citée par Duroselle, *op. cit.*, p. 566 concernant l'année 1870 montre que l'on retrouvait à l'œuvre de la jeunesse ouvrière les fils de petits artisans, sur trois cent cinquante-deux enfants il n'y a qu'une trentaine de membres dont les parents soient des ouvriers au sens moderne du terme. Cela tient en partie à la présence encore embryonnaire d'un prolétariat industriel à Marseille; pourtant il semblerait, si on se fie aux candidats de l'œuvre Allemand dirigés vers l'œuvre de l'abbé Timon-David, qu'entre 1850 et 1860 il y eut plus de membres dont les parents étaient ouvriers, peut-être un embourgeoisement relatif de l'œuvre de la jeunesse ouvrière s'est-il produit par la suite?

84. Sauvagnac, *op. cit.*, pp. 201 et s.; et Duroselle, *op. cit.*, pp. 564, 567.